

# Doctorat en santé publique

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE | ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

## Sommaire et particularités




**NUMÉRO** 3-481-1-1

**CYCLE** Cycles supérieurs

**TITRE OFFICIEL** Doctorat en santé publique  
(Ph. D.)

**TYPE** Philosophiae Doctor (Ph. D.)

**CRÉDITS** 90 crédits

-  Admission à l'automne
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein

## Personnes-ressources

### INFORMATION SUR LE PROGRAMME

TGDE - ESPUM 514 343-5662  
admissions-3ecycle@espum.umontreal.ca

Katherine Frohlich 514 343-6111, poste 44024  
katherine.frohlich@umontreal.ca

## Présentation

### **Les professionnels de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.**

Leur rôle est de promouvoir, protéger et améliorer la santé de la population en intervenant sur les divers agents pouvant l'influencer, tels que le tabagisme, la vaccination, la gestion des catastrophes, l'organisation des services de santé, et la pollution.

### **Le programme en bref**

Le doctorat en santé publique de l'ESPUM forme des experts de haut niveau, possédant une vision tangible et globale de la santé publique, spécialisés dans l'un ou l'autre des six champs disciplinaires offerts en option.

Le programme développe chez les étudiants des compétences de recherche approfondies leur permettant de devenir des chercheurs autonomes et des professeurs qualifiés capables de former à leur tour des étudiants aux trois cycles universitaires. L'approche préconisée par l'ESPUM favorise le développement de valeurs et de principes éthiques rigoureux, permettant aux diplômés d'être reconnus tant au Québec qu'ailleurs au Canada et dans le monde.

#### **Un tronc commun et 5 options:**

- Épidémiologie
- Promotion de la santé
- Toxicologie et analyse du risque
- Santé mondiale
- Systèmes, organisations et politiques de santé

### **À qui s'adresse ce programme ?**

Le doctorat s'adresse aux diplômés du 2<sup>e</sup> cycle provenant de disciplines très variées comme la psychologie, la communication, la chimie, les sciences politiques, la sociologie, tous les domaines de la santé et les sciences de l'éducation.

Elle s'adresse aussi aux professionnels souhaitant progresser dans leur carrière ou s'orienter vers une carrière de chercheur.

 [OUVREZ LES GRANDS DOMAINES DE LA SANTÉ PUBLIQUE](#)

 [VISITEZ LA PAGE FACEBOOK DE L'ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE](#)

 [RÉVÉLEZ À TOUS LES PROGRAMMES DE L'ESPUM](#)

## Objectifs

Le doctorat en santé publique vise à former des :

- chercheurs autonomes qui maîtriseront un champ disciplinaire tout en sachant maintenir une vision globale de la santé publique
- professeurs qualifiés capables de former, à leur tour, des étudiants aux trois cycles des études universitaires dans le domaine de la santé publique
- experts de haut niveau dans leur domaine de spécialisation.

### Option Épidémiologie

Cette option vise à former des chercheurs qui utiliseront leurs compétences en épidémiologie pour devenir des leaders en recherche et en enseignement dans des milieux académiques, de santé publique, cliniques, gouvernementaux et/ou privés. Les champs principaux d'application des chercheurs qui gradueront du programme incluent : l'identification et la caractérisation des causes des problèmes de santé (au niveau individuel et populationnel), de même que l'étude des déterminants de la santé dans un but de prévention et d'amélioration de la santé des populations.

### Option Promotion de la santé

Cette option vise à former des chercheurs qui pourront conduire des recherches qui permettront de : développer des théories et des modèles de changement des individus et des structures qui influencent la santé; développer des théories et des modèles qui visent à réduire les inégalités sociales de santé; développer des modèles et des théories de l'intervention permettant aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé, évaluer les interventions de promotion de la santé.

### Option Toxicologie et analyse du risque

L'option vise à former des chercheurs qui contribueront : 1) au développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à divers agresseurs (modélisation, méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition à diverses substances toxiques); 2) au développement de la connaissance de la relation dose-réponse de ces agresseurs chez l'humain, qui passe par l'étude de leur toxicocinétique, de leurs mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'ils peuvent engendrer, et de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et 3) à la caractérisation des risques associés aux agresseurs de l'environnement général et du milieu de travail.

### Option Santé mondiale

L'option vise à promouvoir l'acquisition des compétences essentielles à une bonne pratique de recherche en Santé mondiale, caractérisée par (i) une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes; (ii) l'alignement de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées; (iii) la mise en oeuvre de partenariats de recherche équitables avec des institutions du sud; (iv) le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables; (v) le renforcement des capacités dans les pays partenaires; (vi) la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques professionnelles.

### Option Systèmes, organisations et politiques de santé

Cette option vise à former des chercheurs, des professeurs et des experts de haut niveau sur les systèmes, organisations et politiques de santé. Ils sauront observer et analyser les défis sociaux, politiques, économiques et de gestion posés par ces systèmes et organisations, et proposer des moyens d'y faire face, en utilisant une démarche scientifique rigoureuse. Ils contribueront aux débats scientifiques et sociaux sur les systèmes, organisations et politiques de santé en maîtrisant les perspectives critiques pertinentes.

## Forces

- Une formation offerte par les meilleurs spécialistes de la santé publique, développant chez les étudiants la capacité d'innover, d'inventer des concepts originaux et des méthodes nouvelles;
- L'étude systématique, détaillée et critique des phénomènes propres à la santé publique et de leurs liens avec les phénomènes sociaux, individuels et environnementaux;
- L'étude approfondie des théories, des concepts et des méthodes utilisées dans une discipline choisie par l'étudiant;
- Une connaissance théorique et pratique des outils méthodologiques utilisés dans les différents types de recherche;
- Un des plus grands regroupements de chercheurs et d'experts en santé publique au monde;
- Un accès exceptionnel à tous les champs de la santé publique.

## Perspectives d'avenir

Les quelques 260 personnes qui ont obtenu un doctorat en santé publique de l'Université de Montréal depuis près de trente ans œuvrent au sein de différents milieux.

Ils travaillent comme professeurs et chercheurs dans des universités au Canada, en Europe, en Amérique Latine et en Afrique, de même que dans des ministères, des départements de santé publique, des agences régionales de santé, des hôpitaux, des CLSC, des agences spécialisées en santé publique et des organismes internationaux.

Plusieurs de nos diplômés sont devenus des leaders mondiaux dans leur champ de spécialisation, alors que d'autres ont accédé à des postes de haut niveau dans des organismes nationaux ou internationaux.

Les employeurs potentiels sont :

- Les établissements d'enseignement
- Les instituts de recherche
- Les établissements de santé tels que les centres hospitaliers, les centres d'hébergements et autres établissements de soins
- Les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS)
- Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Les ordres professionnels
- Les divers départements ou conseils d'organismes gouvernementaux
- Les organisations non gouvernementales (ONG) et communautaires
- L'Institut national de santé publique (INSPQ)
- Les organismes internationaux, comme l'OMS
- Les firmes de consultants
- Les agences régionales de planification

## Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

### 1. Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée (consulter les spécifications propres à chaque option)
- avoir obtenu, au 2<sup>e</sup> cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- satisfaire aux exigences d'examen des dossiers et d'entrevue (le cas échéant) du programme de doctorat en santé publique de l'ESPUM.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

#### OPTION Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise en épidémiologie ou relié (avec mémoire obligatoirement). L'étudiant qui a fait une M. Sc. avec stage peut être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en épidémiologie.
- les candidats doivent avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MSO6011 Introduction à l'épidémiologie, MSO6061 Introduction à la biostatistique (ou MSO6060 Concepts de base en biostatistique), MSO6014 Épidémiologie intermédiaire, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA, MSO6619 Introduction à l'analyse de survie, MSO6634 Synthèse des connaissances : revue systématique et MSO 6635 Synthèse des connaissances : méta-analyse

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

#### OPTION Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines
- avoir réussi les cours MSO 6060 Concepts de base en biostatistique et MSO 6011 Concepts et méthodes en épidémiologie

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

#### OPTION Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir reçu une formation de base dans les trois domaines suivants : en santé environnementale, toxicologie et statistiques (par exemple les cours MSN6115, TXL6010, MSO6060 ou des équivalents).

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

#### OPTION Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) de recherche avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines; ou équivalent. L'étudiant qui a fait une maîtrise avec stage peut être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en santé mondiale,
- avoir bénéficié au cours de sa formation de second cycle d'un enseignement ayant exposé le candidat aux enjeux de santé mondiale, ou à la pratique de la recherche en santé mondiale
- avoir réussi au cours de sa formation préalable un cours de base en épidémiologie, par exemple MSO6001 ou MSO6011, et en biostatistique, par exemple MSO6060.

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

**OPTION Systèmes, organisations et politiques de santé**

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise dans une discipline des sciences de la santé, des sciences sociales, des sciences humaines ou dans toute autre discipline pertinente.
- avoir bénéficié, au cours de sa formation de second cycle ou dans son expérience de travail, d'une exposition aux concepts et méthodes reliés à l'analyse des systèmes, organisations et politiques de santé (par exemple, ASA6754 Systèmes de santé et santé des populations) et aux méthodes de recherche quantitatives (par exemple, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA) et qualitatives (ASA6704 Introduction à la recherche qualitative).

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

### 1.1 Conditions générales du passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

Les conditions d'admissibilité à un passage accéléré diffèrent selon les spécialisations. Pour toutes les options, les conditions suivantes s'appliquent :

- le candidat doit avoir maintenu une moyenne de 3,9 à la scolarité de la maîtrise exigée, et ce, à l'intérieur de trois trimestres consécutifs et sans interruption entre la maîtrise et le doctorat
- déposer au moins un des documents suivants (des documents supplémentaires pourraient être exigés en fonction de la spécialisation visée) :
  - a) mémoire de recherche d'une maîtrise antérieure s'il y a lieu
  - b) un article ou chapitre de livre publié ou accepté, pour lequel il y a eu un comité de lecture, et duquel l'étudiant est premier auteur
  - c) un article ou chapitre de livre soumis ou en préparation et pour lequel l'étudiant est premier auteur
  - d) un texte de 10 à 15 pages produit par l'étudiant qui fait état de l'avancement de la recherche entreprise durant la maîtrise et développe brièvement les perspectives de déroulement au niveau du doctorat.

Dans les scénarios c) ou d), le texte est évalué par deux juges indépendants membres de l'option pour laquelle la personne pose sa candidature. Le texte est évalué selon les critères suivants :

- 1- le texte est bien écrit et présente clairement une problématique, une littérature pertinente, une méthode adéquate
- 2- le texte correspond à la qualité et maîtrise des concepts attendus pour quelqu'un qui présente un mémoire de maîtrise
- 3- dans le cas d'avis divergents par les évaluateurs, un troisième évaluateur est recruté. Son évaluation se fait à l'aveugle des évaluations précédentes.

### OPTION Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en épidémiologie ou M. Sc. en santé publique avec mémoire.

### OPTION Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. santé publique avec mémoire.

### OPTION Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail, option avec mémoire

### OPTION Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM (avec mémoire).

### OPTION Systèmes, organisations et politiques de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM dans une discipline pertinente.

### 1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Curriculum vitae
- Lettre d'intention ou de motivation
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
- Trois lettres de recommandation
- Article scientifique dont vous êtes premier auteur

## 2. Scolarité

L'étudiant s'inscrit à temps plein pendant six trimestres.

## 3. Statuts

Plein temps et demi temps

## 4. Examen de synthèse

- L'examen de synthèse comporte deux épreuves. Chaque épreuve est jugée par un jury de trois professeurs et doit être complétée avec succès pour que l'examen soit réussi. Toute partie de l'examen peut être ajournée une seule fois.
- L'épreuve écrite de l'examen de synthèse comprend une section santé publique et une section de spécialisation qui correspond à l'option choisie. Cette épreuve a généralement lieu, à date fixe, au trimestre d'été suivant l'admission, après avoir complété les séminaires du tronc commun de santé publique.
- La deuxième épreuve est la défense du protocole de recherche avant la fin du 6<sup>e</sup> trimestre d'inscription, les trimestres de préparation, de suspension sont exclus du calcul de cette échéance.

## 5. Recherche et thèse

Tout de suite après avoir soutenu son protocole avec succès, l'étudiant doit soumettre son projet à un Comité d'éthique pertinent et compétent en fonction du sujet et obtenir un certificat de conformité.

## 6. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

## Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

### Automne

- **Automne 2021:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> mai 2021
- **Automne 2022:** Du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022

## Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Administration des services de santé	Maîtrise	45 crédits	2-770-1-1	Jour	
Santé environnementale et santé au travail	Maîtrise	45 crédits	2-488-1-0	Jour Soir	

## Structure du programme (3-481-1-1)

Version 05 (A19)

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 5 options:

- option Épidémiologie (segment 01 et segment 71),
- option Promotion de la santé (segment 01 et segment 73),
- option Toxicologie et analyse du risque (segment 01 et segment 74),
- option Santé mondiale (segment 01 et segment 76)
- option Systèmes, organisations et politiques de santé (segment 01 et segment 79).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

### SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Ces crédits sont obligatoires pour toutes les options.

#### Bloc 01A

Obligatoire - 5 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
BIE 70501	Éthique de la recherche en santé publique 1	0.0J	SPU 70501	Lecture scientifique de la santé publique 1	0.0J S
BIE 70502	Éthique de la recherche en santé publique 2	1.0J	SPU 70502	Lecture scientifique de la santé publique 2	1.0J
SPU 7001	Séminaire général en santé publique	3.0J			

### SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION ÉPIDÉMIOLOGIE

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 3 crédits au choix.

Un crédit complémentaire (MSO 6634 Synthèse des connaissances : revue systématique) devra être fait dans la première année d'inscription par les étudiants qui n'ont pas fait ce cours ou l'équivalent dans le cadre de leurs études antérieures.

#### Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PHM 7078	Méthodes avancées en inférence causale	3.0	SPU 7152	Épidémiologie avancée	3.0J
SPU 7100	Séminaire en épidémiologie	3.0J	SPU 7153	Méthodes avancées/Analyses longitudinales et multi-niveaux	3.0
SPU 7150	Séminaire de méthodes en épidémiologie	3.0J			

#### Bloc 71B

Choix - 3 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours de méthode relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

#### Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0
SPU 7912	Thèse	67.0

### SEGMENT 73 PROPRE À L'OPTION PROMOTION DE LA SANTÉ

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, un maximum de 3 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

#### Bloc 73A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 7300	Séminaire en promotion de la santé	3.0J	SPU 73521	Recherche en promotion de santé 1	0.0J
SPU 7351	Séminaire de méthodes en promotion de la santé	3.0J	SPU 73522	Recherche en promotion de santé 2	3.0J

#### Bloc 73B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MSO 6013	Concepts en épidémiologie sociale	3.0
MSO 6131	Stratégies en promotion de la santé et prévention	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

**Bloc 73C**

Choix - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours avancé de méthodologie avancée relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits. Après consultation avec le responsable de l'option, l'étudiant peut suivre un cours de niveau maîtrise en promotion de la santé ou choisir un cours avancé en promotion de la santé relié au sujet de la thèse.

**Bloc 73D Recherche et thèse**

Obligatoire - 67 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0
SPU 7912	Thèse	67.0

**SEGMENT 74 PROPRE À L'OPTION TOXICOLOGIE ET ANALYSE DU RISQUE**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 70 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

**Bloc 74A**

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
SPU 7400	Séminaire en toxicologie et analyse du risque	3.0J	SPU 74231	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 1	0.0
SPU 7421	Méthodes avancées en analyse du risque	3.0J	SPU 74232	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 2	6.0

**Bloc 74B**

Choix - 3 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un cours relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

**Bloc 74C Recherche et thèse**

Obligatoire - 70 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0
SPU 7911	Thèse	70.0

**SEGMENT 76 PROPRE À L'OPTION SANTÉ MONDIALE**

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits au choix.

**Bloc 76A**

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SPU 7600	Séminaire en santé mondiale	3.0J
SPU 7601	Pratiques de recherche en santé mondiale	3.0S
SPU 7650	Rédaction d'un protocole de recherche	3.0J

**Bloc 76B**

Choix - 9 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir un ou deux cours de méthodologie avancé relié au sujet de la thèse de 3 crédits et un ou deux cours de contenu relié au sujet de la thèse de 3 crédits.

**Bloc 76C Recherche et thèse**

Obligatoire - 67 crédits.



COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0
SPU 7912	Thèse	67.0

### SEGMENT 79 PROPRE À L'OPTION SYSTÈMES, ORGANISATIONS ET POLITIQUES DE SANTÉ

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits au choix.

#### Bloc 79A

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
SPU 7200	Sém. analyse des syst./org. et politiques de santé	3.0J
SPU 7201	Système de santé et pluridisciplinarité	3.0J
SPU 7250	Recherche en gestion et analyse des systèmes	3.0J

#### Bloc 79B

Choix - 9 crédits.

Parmi le répertoire de cours de deuxième ou de troisième cycle de l'École de santé publique ou à l'Université de Montréal et Écoles affiliées, et avec l'approbation du directeur de recherche, choisir trois cours pertinents à la réalisation de la recherche doctorale.

#### Bloc 79C Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0
SPU 7912	Thèse	67.0

## Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Anthropologie	Doctorat	90 crédits	3-050-1-0	Jour
Formation à l'enseignement postsecondaire	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-832-6-0	Soir Jour
Santé mondiale	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-488-6-1	Jour Soir
Santé publique	Microprogramme de 2 <sup>e</sup> cycle	15 crédits	2-481-6-4	Jour

## Aperçu des expertises de recherche

Nos chercheurs participent concrètement à l'amélioration de la santé des Canadiens et des populations partout dans le monde par leurs travaux de recherche, leurs activités de plaidoyer ou de transfert de connaissances.

Ils sont affiliés à plusieurs centres de recherche parmi lesquels se trouvent :

- le Centre de recherche en santé publique (CReSP), dont sont membres la plupart de nos chercheurs ;
- le Centre de recherche du CHUM (CRCHUM) ;
- le Centre de recherche du CHU Sainte-Justine ;
- le Centre de recherche Léa-Roback.

Ils œuvrent aussi au sein de nombreux réseaux et milieux de pratique qui s'attachent à produire et à utiliser des connaissances de pointe en santé publique.

En savoir plus : <http://espum.umontreal.ca/recherche-et-reseaux/la-recherche-a-lespum/>

## Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

## Répertoire des thèses et mémoires

## Actualités sur la recherche